

CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT EXPOSANT AU SANG (A.E.S.)

PROCÉDURE SST / MT PO - 001 V3 (JANVIER 2016)

1. Premiers soins à faire immédiatement

PIQÛRES ET BLESSURES

- Ne pas faire saigner
- Nettoyage immédiat de la zone cutanée lésée à l'eau et au savon puis rinçage
- Désinfection pendant 10 minutes au Dakin
(attention à la date de péremption)

PROJECTION SUR LES MUQUEUSES ET YEUX

- Rincer abondamment à l'eau ou au sérum physiologique (*au moins 10 minutes*)

CONTACT DIRECT DU LIQUIDE BIOLOGIQUE SUR PEAU LÉSÉE

- Nettoyage de la zone atteinte avec de l'eau et du savon puis rinçage.
- Désinfection pendant 10 minutes au Dakin
(attention à la date de péremption)

2. Prélèvements à faire immédiatement

Prélever 2 tubes secs de 5 cc pour le patient et l'accidenté

ENVOYER LES TUBES ET LA FEUILLE D'EXAMEN VIROLOGIQUE ENSEMBLE « URGENTS APRÈS AES »

- Au centre de tri des prélèvements poste : **64 71 ou 64 72 de 8h à 17h**
- Auprès du biologiste de garde après information téléphonique, **bip 41 07 de 17h à 8h, JF et WE**

ENVOI DES EXAMENS

- De **8h à 17h** par la loge à destination de l'accueil prélèvements sur site Villejuif
- Entre **17h et 8h**, JF et WE par coursier, contacté par la loge
- La loge doit informer le **PCS (22 22)** de l'arrivée du coursier entre **21h à 6h**

PERSONNEL ACCIDENTÉ

- Sérologie H.I.V.
- Ac Anti H.B.S.
- Sérologie V.H.C.
- Bilan : ASAT, ALAT

PATIENT SOURCE : RECHERCHE DU STATUT

- Sérologie H.I.V.
- Si Ac Anti HBS inconnu ou négatif chez l'accidenté :*
- Antigène H.B.S.
 - Sérologie V.H.C.

3. Traçabilité de l'accident

INSCRIPTION DE L'ACCIDENT AU REGISTRE DES ACCIDENTS BÉNINS

De 8h à 17h à l'EFR 1^{er} étage

De 17h à 8h, JF et WE les clés sont disponibles à la loge